



Conseil d'administration Fédération des UCIA

Compte-rendu de la séance du 1^{er} février 2018
Chalon-sur-Saône

Étaient présents : Catherine FOURNET (Cormatin), René TABAKIAN, Luc COULON (Le Creusot), Emmanuel THILLET (Paray-le-Monial) et Séverine DESSOLIN (CCI71)

Étaient excusés : CMA, Catherine WLACHE (Le Creusot), Brigitte VOISIN (Montceau-les-Mines), Pierre REMY (Montceau-les-Mines), Bastien Wolff (Cluny Commerce), Pascale Emeraude-Déjour (Cluny Commerces) ;

Selon l'ordre du jour suivant :

- ✘ Point financier
- ✘ Bilan 2017 LVSL
- ✘ Projet de chèque territorial
- ✘ Conférence 2018
- ✘ Date de l'AG
- ✘ Questions diverses

Emmanuel Thillet ouvre la séance et remercie les membres présents. L'ordre du jour est présenté.

1/ VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CA DU 26/10/2017

CR adopté à l'unanimité

2/ POINT FINANCIER AU 01/02/2018

- Compte fédération crédit agricole : 7222.43 €
- Compte crédit mutuel Livret bleu : 21147.13€
- Compte crédit mutuel Pivot : 17685.52€
- Compte crédit mutuel Fédé LVSL : 19389.15€

3/ BILAN LVSL ET CHEQUE TERRITORIAL

Le CA enregistré en 2017 est de 60 465€. Le dispositif accuse une baisse de 23% par rapport à 2016. La question de la pérennité à terme d'un tel outil se pose.



Conseil d'administration Fédération des UCIA

Compte-rendu de la séance du 1^{er} février 2018
Chalon-sur-Saône

Récapitulatif Chiffre d'affaires LVSL depuis 2009

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Emis	28 121 €	75 055 €	125 671 €	133 676 €	131 060 €	128 985 €	85 752 €	78 407 €	60 465 €
Réceptionnés*	26 086 €	63 303 €	110 110 €	40 353 €	62 188 €	58 872 €	43 853 €	24 075 €	22 588 €
Périmés*	1 735 €	9 412 €	15 161 €	11 093 €	1 940 €	1 160 €	780 €	0 €	0 €
Encore en Circulation*	0 €	10 €	0 €	81 087 €	65 252 €	64 403 €	41 079 €	54 032 €	37 877 €
Annulés*	300 €	2 330 €	400 €	1 142 €	1 680 €	4 550 €	40 €	300 €	0 €

CA depuis 2009 847 192 €

* données arrêtées au 31/12 de chaque année

Le chèque cadeau local reste cependant un produit attractif et apprécié des clients qui l'utilisent. La cause principale de cette baisse réside dans l'absence de démarchage commercial auprès des entreprises du département.

Une discussion s'engage entre les membres présents afin d'analyser les différents points problématiques :

- Pas de démarchage commercial mais impossibilité financière de supporter le coût d'un salarié pour la fédération
- Promotion inégale du chèque LVSL sur les différents secteurs par les associations elles-mêmes. On constate toujours une disparité flagrante entre les territoires où les associations sont proactives et ceux où aucun travail de « lobbying » n'est engagé.
- Changement de cap sur les rétributions de fin d'année de certains « gros » clients historiques du chèque LVSL ;

Ces différents constats ont donc conduit la Fédération à trouver une orientation qui permette de combler en partie ces lacunes.

Il a donc été décidé de démarcher en direct les collectivités locales qui, dans le cadre de leur politique de redynamisation de centre-ville, pourraient être intéressées à s'engager sur un outil de fidélisation au profit de leur territoire.

L'idée est de proposer le dispositif LVSL clef en main aux collectivités, lesquelles s'engagent en contrepartie à promouvoir en interne l'opération sur leur territoire.

Un support de présentation a été mis au point (annexé au présent compte-rendu)

Luc Coulon reste cependant dubitatif sur l'implication des collectivités dans la promotion terrain et notamment sur la mobilisation de personnel en interne.



Conseil d'administration Fédération des UCIA

Compte-rendu de la séance du 1^{er} février 2018
Chalon-sur-Saône

Luc s'interroge sur la possibilité d'obtenir des financements pour minorer le coût salarial.

Il est fait état des actions actuelles de l'état et notamment du Plan Mézard, lequel prévoit d'injecter 5 Mds d'Euros sur 5 ans dans les centre-ville : peut-être une opportunité pour les collectivités qui y souscriront d'obtenir des financements permettant de conduire des actions dont la fidélisation client.

4/ CONFERENCE 2018 ET AG

La conférence prévue pour 2018 est arrêtée.

Elle se tiendra le 16 avril 2018 à la CCI de Chalon-sur-Saône à 15h30.

Catherine s'est rapprochée de la FNCV pour l'animation. C'est donc Jean-Pierre LEHMANN qui interviendra sur le thème de la redynamisation des centre-ville.

Les membres présents souhaitent cependant trouver un titre plus accrocheur pour la conférence. Catherine propose d'employer un ton plus léger et moins institutionnel.

L'intitulé retenu est : « Et si on allait faire un tour en ville ? »

Pour mémoire les lignes directrices de la conférence sont les suivantes :

- Présentation de la FNCV
- Bref état des lieux du commerce de centre-ville
- Plan Action Cœur de Ville de l'Etat (Plan Mézard)
- Outils et méthodologie pour redynamiser les CV
 - o Vision de la ville de demain
 - o Actions innovantes pour favoriser la consommation locale
 - o Digitalisation et formation des commerçants de CV

Il est proposé d'adresser l'invitation à la conférence :

- Aux associations adhérentes et non adhérentes de la Fédération
- Aux managers de ville
- Aux maires des villes des associations adhérentes.

Pour ce faire un carton d'invitation sera réalisé et envoyé avec à l'appui un courrier d'accompagnement.

- **Catherine** demande à la FNCV si elle peut nous adresser un contenu plus détaillé pour nous permettre de réaliser l'invitation.
- **Séverine** demandera l'appui du service communication de la CCI pour réaliser l'invitation.
- **La fédération** gèrera l'envoi de la maquette à l'imprimeur
- **Séverine s'occupera de l'envoi avec le courrier.**



Nécessité de proposer la maquette à la prochaine réunion technique fixée le 6 mars pour un envoi de l'invitation au plus tard le 26 mars.

La conférence sera suivie à 17h00 de l'assemblée générale de la Fédération.



Conseil d'administration Fédération des UCIA

Compte-rendu de la séance du 1^{er} février 2018
Chalon-sur-Saône

5/ QUESTIONS DIVERSES

Un tour de table s'engage sur les problématiques rencontrées par le centre-ville.

Aucun autre sujet n'étant abordé, la séance est levée à 20h00.

Prochaines réunions



Réunion préparatoire à l'AG
Le mardi 6 mars 2018 à 10h00

CCI d'Ecuisses
Réunion en comité restreint
(Président, trésorier, secrétaire)



Conférence et assemblée Générale
Le lundi 16 avril 2018 à 15h30 et 17h00
Salle Billaut – CCI de Chalon-sur-Saône

Le Président,
Emmanuel THILLET